



Haïti: Le retour de Duvalier et la « nostalgie » de la dictature

Par [Julie Lévesque](#)

Mondialisation.ca, 20 janvier 2011

20 janvier 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

« Lorsque François Duvalier est mort en 1971, son fils Jean-Claude (« Bébé Doc ») a été déclaré nouveau président à vie. Il a joui d'un appui encore plus enthousiaste des États-Unis, en échange d'un climat propice à l'investissement attendu de ses protecteurs : un impôt minimum, l'interdiction de pratiquement tous les syndicats, la préservation de salaires de misère et l'élimination de toute restriction sur le rapatriement des bénéficiaires. » (Peter Hallward, *Damming the Flood. Haiti, Aristide and the Politics of Containment*. London, New York, Verso, 2007, p.15)



C'est dans la surprise, l'incompréhension, l'indignation et un curieux enthousiasme que Jean-Claude « Bébé Doc » Duvalier a foulé lundi dernier le sol de son Haïti natal après 25 ans d'exil en France. Escorté par la [police haïtienne et la MINUSTAH](#), il a quitté l'aéroport Toussaint Louverture pour se diriger à l'hôtel Karibe de Pétienville, banlieue cossue de Port-au-Prince.

Arrivée surprise ou calculée? Selon les reportages, les autorités haïtiennes et françaises auraient appris la nouvelle seulement quelques heures avant l'arrivée de l'ancien dictateur,

chassé par un soulèvement populaire en 1986. Certains [croient](#) plutôt qu'une entente a été conclue entre Duvalier et les autorités haïtiennes.

Une chose est pourtant sûre : des gens étaient au courant. Sinon pourquoi une semaine avant son retour aurait-on fait des [graffitis](#) sur les murs disant : « Bon retour JC Duvalier »?

Par ailleurs, son désir de revenir dans le pays qu'il a dirigé d'une main de fer ne date pas d'hier. Au lendemain du [coup d'État](#) orchestré par les États-Unis, la France et le Canada en 2004 pour chasser le très populaire président élu Jean-Bertrand Aristide, Bébé Doc s'est dit réjoui par la présence des Marines étasuniens et a [déclaré](#) au Miami Herald: « Je crois que [...] j'aurai bientôt l'opportunité de retourner dans mon pays. »

Toujours selon cet article, Duvalier aurait exprimé son désir de retourner en Haïti depuis la fin des années 1990. Il a par ailleurs avoué qu'il « gardait contact avec des gens du pays, mais n'est pas entré dans les détails ».

Fait intéressant, le passeport diplomatique périmé avec lequel Duvalier a voyagé « a été [délivré](#) en 2005 sous le président Boniface Alexandre » et le premier ministre Gérard Latortue. Ce dernier a [été](#) « chef de division pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pendant plus de trois décennies » et ministre des Affaires étrangères en 1988 sous la présidence de Leslie Manigat, mari de la « favorite » dans l'actuelle course présidentielle, Mirlande Manigat.

Retour en pleine crise politique

Deux questions se posent quant à ce retour inopiné : comment a-t-il pu revenir et pourquoi est-il revenu?

Selon l'ambassadeur de France en Haïti, Didier Le Bret, les formalités du voyage de Duvalier s'expliquent [ainsi](#) : « Son passeport a expiré le 21 décembre 2010. Les lois haïtiennes, comme celles de la France, ne prévoient pas d'obstacles pour un ressortissant étranger, un Haïtien en l'occurrence, qui souhaiterait retourner dans son pays même avec un titre de séjour périmé. »

Il a ajouté : « Quand on quitte Paris pour aller à Pointe-à-Pitre, on ne quitte pas la France. On passe de la France métropolitaine à la France des Antilles. Les contrôles sont donc un peu plus légers. On peut voyager avec une simple carte d'identité, une carte de séjour. »

Dans un [article](#) du Miami Herald, il affirme au contraire que Jean-Claude Duvalier n'est pas un ressortissant étranger mais « un simple citoyen français, il est libre de faire ce qu'il veut ». À propos de cette remarque, Jean Saint-Vil, expert de l'histoire haïtienne se demande : « Duvalier est-il un citoyen français ou l'ambassadeur a fait une « simple » erreur?

Didier Le Bret a tenu à souligner qu'il ne s'agit pas d'un « complot ». Sans doute. Si, malgré tous les maux dont on l'accuse, Duvalier a pu vivre 25 ans dans l'Hexagone sans que les autorités françaises ne portent attention à sa présence, pourquoi la situation serait-elle différente aujourd'hui?

Michaëlle Jean, l'envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, se demande pour sa part : « Comment peut-il rentrer en Haïti sans être inquiété, comme un citoyen sans reproche? »

Bref les questions à ce sujet se multiplient, tout comme celles concernant la raison de son retour. « Je suis venu pour aider », a déclaré l'homme accusé, de crimes contre l'humanité et d'avoir pillé les ressources de son pays pour maintenir un train de vie somptueux lors de son règne et pendant son long exil sur la Côte d'Azur, sans être inquiété par les autorités françaises. Selon certaines [sources](#), cet exil l'aurait ruiné et il s'agirait peut-être de la raison de son retour.

Henri Robert Sterlin, ambassadeur d'Haïti en France sous Duvalier a pour sa part [déclaré](#) : « Ce sont nous, ses amis, qui lui avons demandé de venir parce que nous voulions le voir [...] ». Le lendemain, il [disait](#) que ce retour « visait à provoquer l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle », ce qu'a nié Duvalier par la suite.

D'autres, dont Evans Paul, opposant du président René Préal, ont [accusé](#) ce dernier d'avoir manigancé le retour du dictateur pour « faire diversion » de la crise politique qui sévit depuis les [élections illégales](#) de novembre 2010, largement financées par des pays comme les États-Unis, la France et le Canada. Il y a peut-être diversion, mais il y a assurément crise dans le processus électoral.

Celle-ci s'explique d'abord par l'exclusion, [illégal et sans raison valable](#), du parti le plus populaire du pays, celui de l'ancien président Aristide, Fanmi Lavalas (FL). Rappelons que c'est sous cette bannière qu'Aristide a été élu en 2000, avec une majorité écrasante de plus de 75 % des voix (2 632 534 votes en sa faveur sur 3 668 049 électeurs inscrits selon [CNN](#)).

Cette décision du Conseil électoral provisoire (CEP) d'exclure FL a sûrement joué dans le faible taux de participation de 23 % le 28 novembre 2010. Pourtant, cette raison cruciale de la crise politique est très rarement mentionnée dans les grands médias.

Autre fait largement ignoré par les médias, le jour des élections, lors d'une réunion du Core Group, un regroupement des pays donateurs, de l'ONU et de l'Organisation des États américains (OEA), des [diplomates](#) auraient « suggéré que le président Préal quitte le pays et qu'il faudrait penser à trouver un avion pour cela ».

Ricardo Seitenfus de l'OEA, à l'origine de ces révélations, [s'est dit](#) choqué de cette proposition en entrevue avec BBC Brasil. Peu après, il a été relevé de ses fonctions.

Par ailleurs, les accusations de fraude ont fusé de toute part après la divulgation des résultats du vote de novembre dernier. Après avoir révisé les résultats, l'OEA a [suggéré](#) que le poulain de Préal, Jude Célestin, se retire de la course et laisse sa place au chanteur populaire Michel Martelly, alias « Sweet Mickey », [lequel](#), « [l]ors d'une récente conférence de presse, [...] a parlé avec nostalgie de l'ère Duvaliériste ». L'ambassadeur des États-Unis en Haïti, Kenneth Merten, a [déclaré](#) que « le gouvernement étasunien appuie le rapport de l'OEA et ses conclusions ».

C'est donc dans ce contexte politique instable et dans l'attente des millions de dollars promis pour la reconstruction que resurgit l'ancien dictateur que l'on dit ruiné. Si tous les médias traditionnels ont dressé un portrait de Duvalier relativement fidèle à la réalité, ils ont tous omis de mentionner l'important appui qu'il a reçu des puissances étrangères.

Il convient donc de rappeler que c'est justement sous la [dictature des Duvalier](#) (1957-1986) que l'emprise des forces étrangères sur Haïti s'est accentuée. En effet, « en 1967, il n'y avait en Haïti que 7 entreprises étrangères dans le secteur manufacturier. Douze ans plus

tard, on en comptait 51 et, en 1986, plus de 300 compagnies étasuniennes » étaient établies en Haïti. (Hallward, *op. cit.*, p.15).

La France aussi a appuyé Duvalier durant la dictature, pour ensuite lui donner refuge pendant un quart de siècle, tout en [affirmant](#), ignorer où il se trouvait. Il [aurait](#) également été son candidat favori pour diriger Haïti après le coup de 2004 contre Aristide.

En Haïti, ses appuis ne sont peut-être pas nombreux, mais ils sont puissants et on les retrouve surtout au sein de la bourgeoisie. À cet égard, il faut souligner qu'en 2009, cinq partis politiques haïtiens se sont [regroupés](#) : ADRENA, ADEBHA, GREH, MNP-28 et RDNP. Henri Robert Sterlin (ADRENA), qui a avoué être l'une des personnes à l'origine du retour de Duvalier, faisait parti de cette coalition en compagnie d' Himmler Rébu (GREH), ancien colonel des Forces armées d'Haïti, et de Mirlande Manigat (RDNP), aujourd'hui en tête de la course à la présidence.



Mirlande Manigat et Michel « Sweet Mickey » Martelly

En 2007 Guy Philippe, le chef de la [rébellion](#) ayant servi à justifier le coup d'État contre Aristide en 2004, a [identifié](#) Rébu comme l'un des « fournisseurs d'armes, de munitions et d'argent lors de la lutte armée ». Les États-Unis ont également financé et entraîné les rebelles en République Dominicaine par le biais de la CIA.

Par ailleurs, Reynold Georges, avocat réputé en Haïti, a [conseillé](#) Jean-Claude Duvalier au moment où des accusations de détournement de fonds et de corruption ont été portées contre lui le 18 janvier, deux jours après son arrivée. M. Georges est un [allié](#) de Mme Manigat.

Ces liens ne prouvent rien en soi, mais portent à se questionner sur les allégeances de Mme Manigat, qui, rappelons le, mène dans la course présidentielle.

Duvalier fera-t-il face à la justice haïtienne?

En dépit des accusations portées contre lui, il serait étonnant que Bébé Doc se retrouve devant les tribunaux haïtiens. Il ne serait probablement pas revenu au pays sans avoir l'assurance de ne pas faire face à la justice. D'ailleurs, la retraite confortable qu'il a vécue sur la Côte d'Azur l'a vraisemblablement mis à l'abri de toute poursuite judiciaire.



Manifestation des tontons macoutes devant le Palais national en soutien au régime Duvalier, le 31 Janvier, quelques jours avant la chute de Bébè-Doc.

Les médias donnent également l'impression qu'aucune accusation n'a été portée contre lui durant son exil. Pourtant, Gérald Bloncourt, leader du Comité pour juger Duvalier, a [tenté](#) en vain pendant des années d'intenter des poursuites en France contre l'ancien dictateur pour crimes contre l'humanité. Il a finalement abandonné en raison des frais juridiques élevés. L'Haïtien de 84 ans, expulsé de son pays en 1946, explique :

De toute façon la France n'a aucun intérêt à ouvrir un procès contre lui. Il faudrait faire venir à la barre des témoins gênants quant au rôle joué par la France sous la dictature. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que les Renseignements généraux possèdent des piles de dossiers sur moi, mais feignent d'ignorer où se trouve Baby Doc sur le territoire national! Moi, je suis sûr qu'il est à Paris. Mais où habite-t-il? Franchement, je n'en sais rien. (Yves Lassueur, « [Sur les traces de Bébè Doc, ex-tyran d'Haïti](#) », *L'Illustré*, 17 mars 2010.)

En ce qui a trait aux fonds détournés, la Banque mondiale sur le développement dans le monde estime que Duvalier s'est [enfui](#) avec « un pactole évalué à 1,6 milliard de dollars ». Or, ce ne sont qu'environ 5 à [7 millions de dollars](#) issus de ce trésor qui seraient remis au gouvernement haïtien prochainement.

Ces fonds dorment actuellement dans des coffres suisses. Un [article](#) de Jeune Afrique de mars 2010 met en lumière la saga judiciaire de ces quelques millions :

Le 12 janvier, à la veille du terrible séisme qui a ravagé Haïti, le tribunal fédéral de Lausanne a annulé une précédente décision de février 2009 ordonnant [la restitution de ces fonds](#) aux autorités haïtiennes, au motif que les détournements massifs reprochés au régime de Bébè Doc (1971-1986) se trouvent aujourd'hui prescrits.

Sous la pression de plusieurs ONG, le Conseil fédéral a, au nom des « intérêts supérieurs » du pays, bloqué cette décision, qui, si elle était appliquée, reviendrait à remettre au clan Duvalier les fonds litigieux. Il s'est en outre engagé à saisir le Parlement d'un projet de loi visant à réformer d'ici à la fin de l'année « la restitution des avoirs illicites ».

Depuis son modeste appartement parisien, Bébé Doc, aujourd'hui ruiné après des années d'un dispendieux exil sur la Côte d'Azur, a demandé aux autorités suisses de « transférer immédiatement » les 5 millions d'euros litigieux à « la Croix-Rouge américaine ». « Encore de la démagogie, il offre de l'argent qui ne lui appartient pas », s'indigne Bloncourt, qui engagea naguère des poursuites pour faire juger Duvalier en France et n'a pas renoncé à dénoncer « l'asile de droit régalien » dont celui-ci continue de bénéficier.

Le tribunal fédéral suisse a cependant « demandé des « garanties » » à l'actuel président haïtien, René Préal, afin que l'argent bientôt restitué ne retombe pas dans les poches de corrompus, mais serve, via des ONG, à « la population » parmi les plus miséreuses du monde ».

Ces fonds iront donc à des organisations non gouvernementales étrangères, pas directement aux Haïtiens. Encore une fois, le caractère corrompu que les étrangers attribuent sans distinction aux dirigeants haïtiens vient les dépouiller de ressources financières. Ces fonds ne seront donc pas restitués aux Haïtiens. Ils seront plutôt détournés à nouveau, sous couvert de légalité.

La réhabilitation du régime Duvalier

Dans de nombreux articles portant sur le retour de Bébé Doc en Haïti, on rapporte l'enthousiasme d'une centaine de partisans, d'une certaine nostalgie de l'ère des Duvalier.

« Ces dix dernières années, ont vu émerger une **nostalgie** de l'ère Duvalier, des rues plus propres et de **meilleurs services gouvernementaux**, même si la majorité de la population est trop jeune pour se rappeler du règne sanglant de Duvalier. » (Trenton Daniel, « [Observers: Duvalier's return to Haiti puzzling](#) », *Miami Herald*, 17 janvier 2011.)

« « La moitié de la population n'a pas connu la cruauté de la dictature. Et certains ont la **nostalgie** de l'époque où Duvalier était président et où la **stabilité** et la **sécurité** régnaient, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui », explique Robert Fatton, professeur à l'Université de Virginie aux États-Unis, lui-même haïtien. » (Clarens Renois, « [Haïti s'interroge sur les intentions de Duvalier](#) », *Cyberpresse*, 17 janvier 2011)

« Nous n'avons pas de nourriture, nos maisons se sont écroulées, nos enfants ne peuvent pas aller à l'école. C'est **Préal le dictateur**. [...] Nous voulons **Duvalier comme président**. Sous son règne, **on mangeait bien**, nous étions en **sécurité**. » (« [Haiti moves toward corruption trial for Duvalier](#) », *Associated Press*, 18 janvier 2011.)

« Cet accueil n'est pas surprenant car nombreux sont les **nostalgiques** de l'ère Duvalier, une époque où, selon les **nostalgiques** du régime, « **tout le monde avait à manger** ». » (« [Haïti : questions autour du retour surprise de Jean-Claude Duvalier](#) », *RFI*, 17 janvier 2011.)

« L'ère Duvalier provoque également de la **nostalgie** parmi certains Haïtiens plus âgés ayant survécu à cette période de répression, mais qui se rappellent d'une plus grande

stabilité et de **l'investissement** dans les infrastructures qui a eu lieu dans les deux décennies subséquentes. » (« [Duvalier return complicates Haiti](#) », *Financial Times*, 17 janvier 2011.)

« « Arrêtez Préval » », ont scandé les Duvaliéristes. « La **supposée dictature de Duvalier** était **mieux que la démocratie actuelle** », a dit à La Presse Lydevic Lamisère, fébrile. » (Caroline Touzin, « [Jean-Claude Duvalier: sitôt revenu, sitôt accusé](#) », *Cyberpresse*, 18 janvier 2011.)

En août 2010, Patrick Elie, membre du premier gouvernement Aristide et conseiller du président Préval, expliquait longuement dans [La nostalgie n'est plus ce qu'elle était](#), ce phénomène qu'il qualifie de « messe à la dictature » :

On assiste récemment dans notre pays, [...] à un étrange phénomène : les murs de nombreuses résidences sont couverts de graffitis fort vilains, appelant au retour de Jean-Claude Duvalier. Plus étonnant encore, des posters de « Baby Doc » côtoient aujourd'hui ceux de Titid dans ces manifestations aussi fréquentes que stériles [...]

La juxtaposition des portraits d'Aristide et de Baby Doc, mais surtout l'alliance qu'elle semble consacrer entre certains prétendus partisans du premier et ceux du second, me paraissent particulièrement incongrues pour ne pas dire choquantes [...]

Le gallon d'essence coûtait 100 fois moins qu'aujourd'hui [...] La monnaie nationale maintenait sa relation avec le dollar américain [...]

Mais rien de cet « âge d'or » n'avait à voir avec la manière brutale dont Duvalier, père et fils, ont mené ce pays, en authentiques "commandeurs". Il serait d'ailleurs assez simple de démontrer qu'ils ont contribué de manière significative à le faire basculer dans une horreur inouïe.

La souche de nostalgie qui s'exprime aujourd'hui a quelque chose de plus pervers, de plus inquiétant et de plus complexe que la forme inoffensive que nous avons évoquée ci-dessus [...]

Voilà qu'après avoir exercé le pouvoir sans partage, ils prêchent aujourd'hui le rassemblement de la grande famille haïtienne, pour sauver la patrie meurtrie. Qu'ils commencent donc en signe de repentir et de bonne foi, par restituer les terres qu'ils ont sans vergogne spoliées pendant trois décennies. La relocalisation des sinistrés en serait grandement facilitée [...]

Mais les pires vecteurs de ce discours débile et mensonger, qui alimente cette dangereuse nostalgie, ce sont ces démocrates et intellectuels de gauche, aujourd'hui vieux, qui clament à notre jeunesse que Préval et Aristide sont des tyrans pires que François Duvalier [...]

Voilà qu'ils osent mentir délibérément à une jeunesse laissée sans les repères qu'eux mêmes avaient pour devoir de lui transmettre. "Malheur à celui par qui le scandale arrive..." aurait dit le Christ; nul doute que cet anathème visait précisément, cette dernière catégorie de faux prophètes. Car il n'ont de mobiles, que la conscience amère de leurs échecs, leur propre nostalgie d'un pouvoir qu'ils croyaient saisir et qui leur a pour toujours échappé [...]

En vérité, en vérité, Haïti a besoin d'un État nouveau et fort, pas d'un nouvel homme fort, et surtout pas d'un ancien tyran!

Ce retour de Duvalier renforce cette tentative de réhabilitation de la dictature qui a tant fait souffrir les Haïtiens pendant près de 30 ans. Le temps dira s'il sera jugé pour tous les crimes qu'il a commis et s'il quittera le pays ou non. On a dit qu'il devait demeurer en Haïti lorsque des accusations portées contre lui, mais, aux [dernières nouvelles](#), rien ne l'obligerait à rester au pays pour faire face à la justice.

Entre-temps, nombreux sont ceux qui demandent depuis des années le retour d'Aristide, sans contredire le président le plus populaire de l'histoire haïtienne. Ce dernier, en exil en Afrique du Sud, a exprimé à maintes reprises et réitéré le 19 janvier son souhait de retourner en Haïti. On l'empêche toutefois de retourner dans son pays natal : il n'a plus de passeport et les autorités haïtiennes refusent de lui en délivrer un.

Julie Lévesque est chercheuse et journaliste au Centre de recherche sur la mondialisation

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Julie Lévesque](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Julie Lévesque](#)

A propos :

Julie Lévesque is a journalist and researcher with the Centre for Research on Globalization (CRG), Montreal. She was among the first independent journalists to visit Haiti in the wake of the January 2010 earthquake. In 2011, she was on board "The Spirit of Rachel Corrie", the only humanitarian vessel which penetrated Gaza territorial waters before being shot at by the Israeli Navy.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca